

Referenzen und Verweise

Adressen, Telefonnummern

p.B.58.06.4 - RY/RJ

X X

Secrétariat polit. 1

wochentx

Directives politiques hebdomadaires no 24/88 du 7.11.88

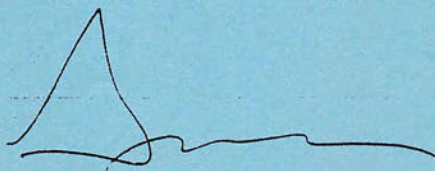
I. Konferenz ueber chemische Waffen

Der amerikanische Praesident Reagan und der franzoesische Praesident Mitterand haben Ende September 1988 eine internationale Konferenz ueber chemische Waffen vorgeschlagen. Frankreich hat inzwischen alle Unterzeichnerstaaten des Genfer Protokolls von 1925, darunter auch die Schweiz (Frankreich ist Depositarstaat des Protokolls) sowie alle anderen interessierten Staaten, die an den C-Waffen Verhandlungen im Rahmen der UNO als Mitgliedstaaten oder als Beobachter mitwirken, zu dieser Konferenz eingeladen, welche vom 7. bis 11. Januar 1989 in Paris auf Aussenministerebene stattfinden soll. Vorgespraechе zur Vorbereitung dieser Veranstaltung sollen im Rahmen der UNO ab Mitte November 88 aufgenommen werden. Die schweizerische UNO Beobachtermission in New York wird an diesen Gesprächen teilnehmen. Die schweizerische Delegation an der Konferenz von Paris wird voraussichtlich von Bundesrat Felber angefuehrt. Vorgesehen sind ferner: Staatssekretaer Brunner, als Vertreter von Bundesrat Felber, Minister von Arx, ein Vertreter des EMD sowie der schweizerischen Botschaft in Paris.

Das Hauptziel der Konferenz von Paris ist die gemeinsame Verabschiedung einer feierlichen Bestaetigung des Genfer Protokolls von 1925 durch alle Vertragsparteien. Ausserdem sollte diese gemeinsame Erklärung einen Appell an die Genfer Abruestungskonfe-

7.11.88

30 41




Referenzen und Anmerkungen

Adresse für Telegramm

2

renz enthalten, die Verhandlungen ueber ein weltweites, umfassendes und verifizierbares C-Waffen Abkommen abzuschliessen.

Die Schweiz unterstuetzt die Bemuehungen, das Genfer Protokoll zu bestaetigen, welches in den vergangenen Jahren durch den massiven Einsatz von chemischen Waffen im iran-irakischen Krieg stark an Autoritaet verloren hat. Sie unterstuetzt ausserdem die Absicht, einen Appell an die Genfer Abruestungskonferenz zu richten. Auf keinen Fall moechte sie jedoch mit ihrer Teilnahme den Eindruck erwecken, als waere die Konferenz von Paris ein Surrogat zu den chemischen Abruestungsbemuehungen in Genf.

II. Ganupt

Bundesrat hat beschlossen, UNO fuer Operation in Namibia einen substantiellen Beitrag zu leisten, besonders zur Verfuegungstellung eines Sanitaetsdienstes. Ausmass der schweizerischen Beteiligung wird zur Zeit verwaltungsintern abgeklaert. Weitere Angaben siehe Informations hebdomadaires.

III. Diskussion rumaenischer systematisierungspolitik in der UNESCO

Schweizerisches Mitglied im Exekutivrat der UNESCO, alt Staenderat F. Muheim, hat Gelegenheit der Herbstsitzung ergriffen, um sich zur rumaenischen Systematisierungspolitik zu aeussern, wobei er sich von Erklaerung Bundesrat Felber inspiriert hat. Schweizerische Ideen wurden weitgehend von Generaldirektor Major uebernommen, weshalb westliche Gruppe darauf verzichtet, ein unter

7.11.88

30.41

Referenzen und Notizen

Referenzen und Notizen

3

Federführung Schweiz/Frankreich/Belgien ausgearbeiteten Resolu-
tionsentwurf einzubringen. Brunner

7.11.88

30 41



Information hebdomadaire 44/88CONFIDENTIEL

Groupe d'assistance des Nations Unies
pour la période de transition en
Namibie (GANUPT) : soutien de la Suisse

Donnant suite à un papier de discussion conjoint du DFAE et du DMF, fondé sur les conclusions de la mission de reconnaissance Huber/Hofer/Saxod en Namibie (voir information hebdomadaire 41/88 du 17 octobre 1988), le Conseil fédéral a décidé le 2 novembre 1988 de fournir un soutien médical et sanitaire substantiel au GANUPT et en a tracé les grandes lignes.

De façon que son ampleur, sa nature et ses modalités puissent être déterminées, ce soutien fera l'objet d'un examen approfondi sur le plan interne et, début décembre prochain, de pourparlers avec les Nations Unies. Il sera subordonné en outre à certaines conditions. Il devra d'abord tenir compte de nos possibilités. L'ONU devrait ensuite assurer, en Namibie, la mise en place préalable d'une structure de base (moyens de transports, réseau de communications, coopération avec les hôpitaux civils existants) sur laquelle viendrait se greffer notre appui médical et sanitaire. Celui-ci devra encore se concevoir comme un ensemble cohérent relevant de la responsabilité de la Suisse. Le Conseil fédéral a enfin insisté pour que ce soutien soit limité dans le temps.

Cela étant, l'appui médical et sanitaire suisse ne pourra être fourni qu'après la mise en oeuvre de la résolution 435 du Conseil de sécurité prévoyant l'indépendance de la Namibie, mise en oeuvre elle-même subordonnée à l'aboutissement des négociations actuelles entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, sous l'égide des Etats-Unis. Aussi, le 1er novembre 1988, date initialement retenue pour l'engagement du GANUPT, n'entre-t-il plus en ligne de compte. Il ne paraît toutefois pas exclu que le GANUPT puisse commencer à se déployer au printemps 1989.

Dans ces circonstances, il appartient au DFAE et au DMF d'entreprendre les travaux préparatoires nécessaires à l'engagement, le moment venu, d'une unité médicale et sanitaire suisse. Certaines mesures ont d'ores et déjà été prises, telles l'établissement de listes pour le recrutement de volontaires et la prise de divers contacts en Suisse.

En l'état, nous sommes en présence d'une alternative. Soit nous acquiesçons à la demande des Nations Unies, autrement dit nous assurons l'entier soutien médical et sanitaire aux contingents militaires du GANUPT, en nous chargeant du fonctionnement de cinq cliniques médicales moyennant la mise à disposition et la formation de 160 à 180 volontaires (médecins, infirmiers, personnel auxiliaire). Soit nous envisageons un appui médical et

sanitaire plus limité, ce qui impliquerait seulement pour nous, par exemple, la responsabilité de trois cliniques et le recrutement de 100 à 120 volontaires; ce soutien pourrait être éventuellement combiné avec d'autres prestations, à l'aide peut-être du Corps suisse pour l'aide en cas de catastrophes à l'étranger (ASC), comme les transports légers dans de petits rayons d'action, le réseau des télécommunications dans le cadre sanitaire ou l'entretien de parcs à véhicules. Les Nations Unies ont exprimé le souhait que nous formulions une offre précise vers la mi-décembre 1988.

Dans ce contexte, l'Ambassadeur Muheim a eu la semaine passée différents contacts tant à New York avec MM Ahtisaari et Goulding qu'à Washington, notamment avec M. Chester Crocker. Il s'est confirmé que, si beaucoup de points restent encore à être réglés dans le cadre des négociations quadripartites, tant l'ONU que le médiateur américain n'excluent pas l'hypothèse d'une solution relativement rapide, qui pourrait amener à un déploiement du GANUPT dès le mois de février ou mars.

La contribution substantielle envisagée par la Suisse est accueillie avec beaucoup d'intérêt et de gratitude. On se félicite de notre disponibilité pour ce type de services à la communauté internationale, qui nous vaut une relation privilégiée avec les Nations Unies (il est utile d'avoir non seulement des membres de la famille, mais aussi des amis au dehors, qui ne soient pas impliqués dans les disputes internes).

Par ailleurs, il s'est aussi avéré que si nous ne devons pas être en mesure de fournir tout le personnel médical requis, il serait concevable que nous partagions cette mission avec un autre Etat tout en gardant la direction. Les postes plus particulièrement concernés seront informés en détail sur ces entretiens.

Visite à Berne du Ministre britannique du commerce et de l'industrie, Lord Young

A l'invitation du Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le Ministre britannique du commerce et de l'industrie, Lord Young, a effectué une visite officielle en Suisse le 3 novembre 1988. Les entretiens ont porté sur les progrès à réaliser simultanément en vue de l'achèvement du marché intérieur, de la consolidation de l'espace économique européen et du succès des négociations de l'Uruguay Round. De part et d'autre, on a reconnu la nécessité de faire un effort pour amener l'opinion publique et les entreprises à prendre mieux conscience de la portée de ce processus. Il convient en particulier d'éviter que de nouvelles barrières ne viennent entraver le commerce international tandis que les échanges seraient libérés au niveau régional. Un effort tout particulier doit être accompli à cet égard dans les relations entre la CE et les pays de l'AELE.

La délégation britannique a exprimé le voeu de pouvoir développer des échanges de vues approfondis avec la Suisse sur la possibilité d'améliorer la coopération en matière de surveillance des marchés financiers. Du côté suisse, une telle coopération est pour l'instant compliquée par le fait que la Confédération ne dispose que de compétences limitées dans ce domaine (intermédiaires financiers non soumis à l'ordonnance sur les banques, compétences cantonales en matière de surveillance de l'activité boursière).

A propos des fusions d'entreprises, Lord Young a rappelé la position des autorités britanniques consistant à ne pas s'opposer sans raison impérative à la fusion d'entreprises, même lorsqu'un des partenaires est étranger (exemple: reprise de Rowntree par Nestlé). Les autorités britanniques espèrent que la Suisse observera également une attitude libérale dans ce domaine.

En réponse à une déclaration du SE Blankart, la délégation britannique a signalé le souci de la CE de faire en sorte que le futur accord sur les assurances soit en harmonie avec les derniers développements du rapprochement des législations au sein de la CE.

Abordant l'une des principales questions à discuter lors de la prochaine rencontre de Montréal, le Conseiller fédéral Delamuraz a résumé la position suisse sur le dossier agricole. Il importe de respecter les spécificités de la politique agricole des différents pays participant à l'Uruguay Round tout en corrigeant ensemble les effets néfastes qui peuvent en découler sur le plan international. Il faut éviter les solutions simplistes. Il ne serait pas convenable de prévoir des mesures de réduction immédiates du soutien à l'agriculture sans avoir de garantie quant à l'assainissement à long terme des marchés agricoles internationaux. En ce qui concerne la Suisse, il ne pourrait être question de prendre des mesures risquant de diminuer fortement le taux d'auto-provisionnement du pays.

Pour sa part, Lord Young a insisté sur l'effort en cours dans la CE pour réduire les dépenses qu'entraînent les excédents agricoles. Au Royaume-Uni, où le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture représente moins de 3% de la population active, il est plus important d'affecter les ressources à la revitalisation des autres secteurs de l'économie.

Les deux délégations sont tombées d'accord que la réunion de Montréal devrait faire progresser les négociations de l'Uruguay Round non seulement à propos des dossiers agricoles mais aussi sur d'autres sujets essentiels comme le règlement des différends.

Lord Young s'est rendu le 4 novembre 1988 à Aarau (visite de Sprecher & Schuh) puis à Zurich, où il a été reçu par la Chambre de commerce et le Vorort.

ost-west-zusammenarbeit bei der bekaempfung der luftverschmutzung

1. protokoll:

25 vertragsparteien des genfer uebereinkommens ueber weit-raeumige grenzueberschreitende luftverschmutzung, naemlich a, b, bg, udssr mit weissrussland und ukraine, cdn, cssr, dk, d, ddr, sf, f, gr, i, fl, l, nl, n, pl, e, s, ch, uk und usa unterzeichneten am 1.11. in sofia ein protokoll ueber die kontrolle der stickstoffemissionen (nox). es handelt sich nach jenem ueber die finanzierung des europaeischen mess- und bewertungssystemes emep und jenem ueber die reduktion der schwefelemissionen um das dritte zusatzprotokoll zu diesem uebereinkommen.

seine wichtigsten verpflichtungen sind die folgenden:

- in einem ersten schritt werden die nox-emissionen bis ende 1994 auf dem niveau von 1987 stabilisiert.
- spaetestens ab zwei jahren nach inkrafttreten sind groessere stationaere und mobile quellen mit den besten verfuegbaren und wirtschaftlich tragbaren technologien auszuruesten, und diese technologien sind auch bei der umruestung bestehender anlagen zu beruecksichtigen.
- in einem zweiten schritt werden weitere emissionsverminderungen namentlich auf der grundlage auszuhandelnder und international anerkannter belastungskriterien fuer luftschadstoffe vorgenommen.

weitere bestimmungen betreffen u.a. den austausch von technologien, die bereitstellung von bleifreiem benzin und das emep.

2. erklaerung

eine reihe von staaten halten den ersten schritt der grundsuetzlichen verpflichtung fuer zu schwach, stimmten dem protokoll jedoch im interesse der weiterentwicklung der ost-west-zusammenarbeit im umweltbereich zu. sie verpflichteten sich jedoch in einer separaten erklaerung, ihre nox emissionen bis zum jahre 1998 im vergleich zu den emissionen eines jahres zwischen 1980 und 1986 um 30 prozent zu reduzieren. die unterzeichnung dieser erklaerung durch 12 staaten fand in einer eindrucklichen veranstaltung unter dem vorsitz von bundesrat cotti am 31. oktober im kulturpalast in sofia statt. zu den fuenf initianten der erklaerung, die in der praeambel des protokolls begruesst werden, naemlich ch, s, d, nl und a, stiessen spaeter dk und fl, dann f und i, schliesslich n und in letzter minute noch sf.

bei der auf schweizerische initiative vorangetriebenen entwicklung dieser gemeinsamen position von 12 staaten und fuer die durchfuhrung der unterzeichnung der erklaerung musste die zentrale eine besonders aktive mitarbeit unserer botschaften in den ece-staaten, der mission in genf und vor allem unserer botschaft in sofia beanspruchen.

3. die sechste tagung des exekutivorgans des genfer uebereinkommens (sofia, 31.10.-4.11.) beschloss, auf dem eingeschlagenen weg der konkretisierung des uebereinkommens durch zusatzprotokolle weiterzufahren und setzte zwei neue arbeitsgruppen ein:

a- eine erste erhielt das mandat, eine weitere reduzierung der so₂- und nox-emissionen vorzubereiten und sich dabei namentlich auf die entwicklung von belastungskriterien ('critical loads/levels') fuer luftschadstoffe zu konzentrieren. dabei sollen ferner die fluechtigen organischen verbindungen (voc) sowie sekundaerstoffe wie ozon, das auch als 'treibhausgas' wirkt, beruecksichtigt werden.

- eine zweite arbeitsgruppe erhielt den auftrag, die grundlagen fuer moeglichst rasch zu ergreifende, international abgestimmte massnahmen zur reduzierung der voc-emissionen mit hilfe der besten verfuegbaren techniken und methoden vorzubereiten und ein entsprechendes protokoll zu entwerfen. es ist nicht ausgeschlossen, dass ein solches protokoll schon in zwei jahren zur verabschiedung bereit sein koennte.

4. das genfer uebereinkommen von 1979, das ein ergebnis des ksze-prozesses ist, erweist sich als fruchtbares und flexibles instrument der ost-west-zusammenarbeit, dessen moeglichkeiten noch nicht ausgeschoepft sind und dessen methoden und strukturen ueber die bekaempfung der luftverschmutzung hinaus als modell dienen koennten.

Besuch von Staatssekretär Blankart in Madrid
(17./18.10.1988)

Parallel zum Besuch in der Schweiz von Ministerpräsident Gonzalez fand in Madrid eine Schweizerwoche statt. Staatssekretär Blankart eröffnete die Veranstaltung in Anwesenheit von Vertretern der spanischen Behörden und Wirtschaft, der Pro Helvetia, der Schweizerischen Zentralstelle für Handelsförderung sowie einer Spitzendelegation des Vorortes.

Staatssekretär Blankart benützte die Gelegenheit um Gespräche mit Industrieminister Claudio Aranzadi, sowie mit den Staatssekretären Apolonio Ruiz Ligerio (Handel), Pedro Perez Fernandez (Wirtschaft) und Pedro Solbes (Fragen der Europäischen Gemeinschaft) zu führen.

Von spanischer Seite wurden vor allem die der spanischen Wirtschaft infolge des Beitritts zur EG auferlegten Anpassungen betont. Damit hingen die Forderungen an andere europäische Länder zusammen, Spanien in seinen Anstrengungen zu unterstützen. Seitens von Drittländern erwarte Spanien Entgegenkommen insbesondere dann, wenn die EG die spanischen Interessen nicht voll berücksichtige.

Staatssekretär Blankart unterstrich, dass die EFTA nicht für EG-Haltung verantwortlich gemacht werden könne. Er erinnerte daran, dass die EFTA-Länder für Spanien vor allem im Agrarbereich gute Kunden und z.T. sogar bessere Kunden als die EG-Partner seien. Von Bedeutung sei auch die grosse Zahl spanischer Mitarbeiter, die in schweizerischen Firmen - sei es in der Schweiz oder in Spanien selbst - beschäftigt sind.

Im übrigen fasste Blankart die im Bericht des Bundesrates ausführlich dargestellte integrationspolitische Haltung der Schweiz zusammen. Er würdigte den Umstand, dass diese Haltung hinsichtlich Beitritt oder Nichtbeitritt unzweideutig sei und auf der Ueberzeugung beruhe, dass auch die politischen Zielsetzungen der EG ernstzunehmen seien.

Nicht zum voraus bestimmbar sei dagegen der ganze Fächer von Bereichen, die sich in Zukunft für eine engere Zusammenarbeit zwischen der EFTA und der EG, bzw. zwischen der Schweiz und der EG eignen könnten. Die Schweiz befürwortet diesbezüglich ein pragmatisches Vorgehen. Dafür zeigten die spanischen Gesprächspartner durchaus Verständnis, bestanden aber darauf, von Fall zu Fall besondere Kompensationen für die spanische Seite vorzusehen. Diese Einstellung dürfte auch im Zusammenhang mit hängigen bilateralen Dossiers (z.B. Lockerung der spanischen Homologierungsverfahren für bestimmte schweizerische Industrieprodukte) eine Rolle spielen.

Staatssekretär Blankart erwähnte schliesslich die Bedeutung eines raschen Abschlusses des Versicherungsabkommens Schweiz-EG. Es ginge nicht an, eine nach jahrelangen Bemühungen gefundene Lösung neuerdings mit sachfremden Ueberlegungen zu hintertreiben.

OCDE: Comité des échanges

Le Comité des échanges de l'OCDE s'est réuni les 2 et 3 novembre 1988 à Paris. Cette session était particulièrement importante pour les deux raisons suivantes: En premier lieu, il s'agissait de la dernière occasion pour les pays membres de l'OCDE de faire le point de la situation commerciale mondiale avant la revue à moyen terme de l'Uruguay Round qui aura lieu début décembre à Montréal. D'autre part, l'exercice de surveillance des politiques commerciales était animé cette fois-ci par l'Ambassadeur de Pury et son collègue américain, M. Feketekuty.

Uruguay Round: D'une manière générale, tout le monde reconnaît le rôle utile joué par la rencontre ministérielle d'Islamabad. A quelques semaines de Montréal, la situation à Genève s'est pourtant à nouveau détériorée. L'espoir est exprimé qu'il s'agit-là de la mini-crise caractéristique de toute période précédant une importante échéance négociatoire. Il s'agit de débloquer d'ici Montréal un maximum de sujets de manière à ce que les ministres puissent se concerter sur l'essentiel. La délégation suisse a insisté sur le fait que dans la mesure où la "mid-term review" produirait de premiers "résultats", ceux-ci devaient tenir compte de la globalité de la négociation. En clair: des engagements d'approche en matière agricole et de produits tropicaux doivent être accompagnés de progrès dans les secteurs intéressant les autres secteurs économiques: propriété intellectuelle, règles, tarifs, etc.

Surveillance des politiques commerciales: Intentionnellement, les deux animateurs du présent exercice de surveillance ont soulevé des questions de nature fondamentale pour l'avenir des relations économiques mondiales. Certaines de ces questions, notamment celles concernant les nouvelles formes du protectionnisme (unfair trade practices), feront l'objet d'un examen ultérieur en profondeur au sein du Comité des échanges. Ce dernier a traité abondamment du processus d'intégration régionale versus le système commercial mondial du GATT. Dans ce contexte, la Commission des Communautés européennes a présenté l'état de la réflexion communautaire sur la participation des pays tiers au grand marché communautaire après 1992 et notamment sur la notion ambiguë de réciprocité. Bien entendu, le processus de formulation de la position communautaire n'est pas terminé, mais les interventions faites au Comité des échanges ont souligné le propre intérêt de la CEE à construire un système axé plutôt sur l'ouverture face au monde que sur le repli sur soi. Une fois de plus, le Japon a rappelé qu'il était le seul pays de l'OCDE à ne pas faire partie d'un groupement régional. Interrogé sur ses intentions en Asie ou dans le Pacifique, le Japon a répliqué que la diversité des pays concernés était telle qu'un type de coopération étroit, tel que nous le connaissons en Europe occidentale ou entre les Etats-Unis et le Canada, paraissait difficilement pensable.

Consultation avec le BIAC: Les représentants du BIAC ont été invités par le Comité des échanges à s'engager encore davantage en faveur du maintien et de la restauration d'un système commercial mondial ouvert. Les représentants des milieux économiques ont répondu qu'ils partageaient les objectifs de l'Uruguay Round, mais que, si par malheur celui-ci devait échouer, ils s'arrangeraient très bien pour travailler sur le plan régional, sectoriel ou bilatéral.

Au titre de l'agriculture (Uruguay Round), l'Ambassadeur de Pury a saisi l'occasion de cette réunion pour rappeler en détail la position suisse (approche règles).

En ce qui concerne la question de la présidence du Comité des échanges, nous enverrons aux postes dans la zone OCDE toutes les informations et instructions nécessaires à l'issue de la réunion du CESS du 10 novembre prochain. Dans l'éventualité où le président actuel du Comité des échanges serait nommé à la présidence du CESS, la Suisse va proposer au Comité des échanges la candidature de l'Ambassadeur de Pury.

Cinéma et télévision: l'audiovisuel comme vecteur de communication entre l'Europe de l'Est et de l'Ouest (Orvieto, 26-28 octobre 1988)

Avec cette rencontre de représentants politiques (parlementaires, ministères) et professionnels de la branche, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe poursuit son ouverture sélective en direction de l'Est et plusieurs pays de l'Est y donnent suite: Hongrie et Pologne, URSS, puis Tchécoslovaquie plus prudente, enfin, plus effacées encore, RDA et Bulgarie. La Roumanie était absente.

Les parlementaires occidentaux présents se prononcèrent pour saisir l'occasion favorable offerte par la conjoncture politique et économique actuelle (glasnost et perestroïka) pour forcer un rapprochement dans le secteur du cinéma et des médias dans le respect de la liberté d'expression. Les représentants politiques de l'Est se montrèrent plus prudents. Les représentants de la branche, surtout ceux du cinéma, sont plus sceptiques. Ils ont rappelé que de nombreux acquis assurent déjà une coopération substantielle dans le secteur: festivals internationaux, organisations professionnelles (auteurs et réalisateurs) archives du film et cinémathèques; écoles de cinéma; coopération Eurovision avec Intervision, etc. A l'Ouest comme à l'Est, on souhaite une intensification de ce type de coopération, moins de censure politique mais on craint les tendances à une commercialisation outrée des médias. L'Est souhaite en outre une distribution mieux équilibrée de ses productions à l'Ouest.

Le Secrétariat du Conseil de l'Europe annonça la décision d'au moins 12 Etats membres de créer au 1er janvier 1989, avec un capital initial d'environ 60 millions de FF par année, le fonds EURIMAGE d'aide à la production et à la diffusion du film européen. Ce système sera ouvert à tout

Etat européen de l'Ouest ou de l'Est soit pour adhésion, soit comme candidat à la coproduction. Un représentant des cinéastes hongrois a immédiatement annoncé sa décision d'y collaborer.

M. Ripa di Meana, Commissaire de la Communauté européenne pour la culture et les médias, également venu à Orvieto déclara que le programme "MEDIA" de la Communauté serait ouvert non seulement aux douze Etats membres, mais à tous les autres pays d'Europe intéressés, soit du Conseil de l'Europe, soit de l'Est européen.

Réunion sur des réformes à la FAO - Présidence suisse

Le "Camberley Group" est un groupe informel réunissant les représentants de 13 pays: Autriche, Australie, Canada, Danemark, Allemagne féd., Finlande, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Royaume-Uni et Etats-Unis. Grâce à son activité une série de propositions de réformes au sein de la FAO sont à l'étude. De juin 1986 à juin 1988, il a été présidé par le Norvégien Harald Hostmark. Le Groupe s'est récemment choisi pour président Roger Pasquier, Chef des Affaires multilatérales à la DDA, qui a ainsi dirigé la réunion du Groupe tenue à Montebello près d'Ottawa, les 1er et 2 novembre.

Globalement les réformes en discussion visent à mieux mobiliser le potentiel que représente la FAO. Plus particulièrement, il est question pour cette organisation d'accorder beaucoup plus de place à son activité de conseil aux pays en développement en matière de politiques agricoles, de systématiser son programme de terrain sur la base d'une priorisation plus rigoureuse et d'apporter des changements à son management.

La réunion de Montebello a permis aux membres de poursuivre la coordination de leurs interventions dans cadre du processus d'examen devant conduire aux réformes. Il s'agit d'interventions auprès du groupe de 13 experts désignés suite à la dernière Conférence générale de la FAO, ainsi qu'auprès du Secrétariat de la FAO et des membres du Groupe des 77. Les participants ont pris des dispositions notamment en vue de la prochaine réunion du Conseil de la FAO le 15 novembre prochain et de l'examen du rapport des 13 experts au début de mars 1989.

BRUNNER.

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

Bern, den 8.11.1988

1.A.22.14.7.3.-CB/BDT

Interne Verteilerliste

Betrifft: 1H 44/88 + DP 24/88

CK 8. Nov. 88 16

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiter	Frau Hanselmann	
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Brunner	BRE
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Barras	BF
Protokoll	Botschafter Barbey	BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Faivet	LA FB
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti	SIN PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Hr. Blickenstorfer	RUE BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim Minister Erard Minister Gyger	MF ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER

Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Creola	CRE
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals Personalsektion	Hr. von Graffenried Hr. Kaiser/Hr. Reich	GRP KA/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe Stellvertr. Direktor	Botschafter Staehelin Hr. Wilhelm	SFR WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland Vizedirektor	Hr. Bill Hr. Giovannini Hr. Högger	BH GI HL
Informationsdienst Multilaterale Angelegenheiten Sektion human. Nahrungsmittelhilfe Integrationsbüro EDA/EVD	Hr. Leuzinger Hr. Pasquier Frau Schelling R. Minister Kellenberger	LP PA SGR Ke

EK 8. Nov. 88 16